

Bulletin d'adhésion à La Pacotière



Coordonnées

<u>Nom</u>	<u>Date de naissance</u>
<u>Prénom</u>	<u>Taille T-shirt</u>
<u>Rue et no</u>	<u>NPA et Ville</u>
<u>No portable</u>	<u>E-mail</u>

Musique

As-tu déjà joué d'un instrument?

oui

non

Si oui: Du quel? _____

Pendant combien de temps? _____

Dans quel groupe ou ensemble? _____

Si non: Pour quel instrument as-tu de la motivation? _____

Lieu et date

Signature

En signant ceci, j'admets avoir pris connaissance du descriptif ci-joint de la société.
De plus, je reconnais les statuts de la société, en particulier, le paiement annuel d'une cotisation qui devra être réglée au plus tard avant l'assemblée annuelle. Actuellement, la cotisation s'élève à **Fr. 120.-** (sous réserve de modification par l'assemblée).



Descriptif de la société:

Présences	Un maximum de présence est souhaité pour avoir du plaisir.
Absences	S'excuser par un SMS ou autre WhatsApp au Tambour major.
Cotisation	D'un montant actuel de CHF 120.- par personne et par année.
Répétitions	De fin août à avril, le lundi de 19h30 à 21h00 sous l'hôtel de ville à Broc.
Programme annuel	Début des répétitions à la fin août. Sortie en automne. Week-end musical pour attaquer les nouveaux morceaux de la saison. Apéritif de fin d'année. Sortie avant Carnaval. Carnaval de Broc. Une à deux sorties après le Carnaval. Assemblée entre avril et mai. Pic-nic.
Finances de la Guggen	Les cotisations. Les résultats du bar au Carnaval de Broc. La vente annuelle de gadget par chaque membre. Le loto annuel. Les dons.
Communications	Par courrier postal. Par SMS via le groupe 8400. Inscription: Envoyer start pacotiere au 8400. Par annonce lors de répétitions.
Costumes	Nous changeons de costume tous les 2 à 3 ans. La société fournit les tissus coupés et une notice explicative pour la couture. Il est à la charge de chaque membre de le coudre ou de le donner à coudre. Les costumes restent la propriété de la Guggen. Les masques sont en général fait en externe et mis à disposition des membres.
Instruments	Les instruments sont en prêt aux musiciens. Les réparations dues à l'usure sont prises en charge par la société. Les problèmes de malveillance sont à la charge du membre.
Transports	Nous effectuons un maximum de transports à l'aide d'un car. Il est vivement conseillé aux membres de voyager avec toute la Guggen en car.